

Comité départemental 04

promotion de janvier à août 2015.

Création d'un groupe « promotion alpinisme-escalade » 2015-2016 Fiche de candidature

(A retourner avant le vendredi 9 janvier 2015, à : Dominique THIERCY - 15, rue Saint Vincent - 04000 DIGNE LES BAINS)	
Nom:	Prénom:
Date de naissance :	
Adresse:	
Téléphone (si possible mobile):	
Email (obligatoire):	
N° de licence C.A.F. :	
Personne à prévenir en cas d'acc Coordonnées :	cident :
Départemental 04. Je m'engage à majeure, à l'ensemble des stages J'ai bien pris connaissance des cobjectifs (note de présentation du Un cadre figurant à la fin de co	promotion alpinisme-escalade » organisé par le Comité a m'y inscrire pour 2 ans et à participer, sauf cas de force et séjours qui seront mis en place. conditions d'organisation du groupe promotion et de ses a 29-12-2014). Ce document, est spécialement destiné à recueillir les égrer cette équipe, tes attentes, tes éventuels projets.
L'hébergement se fera en gîte, en	refuge, ou en camping.
Cette fiche de candidature doit ê	tre accompagnée de 5 chèques de 100 €, libellés à l'ordre

du Comité Départemental des C.A.F.04, correspondant à la participation au groupe

Fait à

Signature

, le

Motivation:
(précises les raisons qui te motivent pour intégrer cette équipe départementale, tes attentes, tes projets)
Autorisation parentale pour les mineurs :
Je soussigné (e)
Père, mère, tuteur (rayer les mentions inutiles) de l'enfant :
Nom : Prénom :
■ après avoir pris connaissance des conditions d'organisation du groupe promotion (courses et activités, estivales et hivernales, en haute montagne, évolution en cordée indépendante, recherche d'autonomie), l'autorise à participer aux activités de ce groupe, organisé par le Comité Départemental des Club Alpin Français des Alpes de Haute Provence sur 2 ans, de janvier 2015 à août 2016 et dont l'encadrement sportif sera assuré par des guides de haute montagne ;
 autorise son transport dans les véhicules des personnes assurant l'encadrement du séjour, d'accompagnants bénévoles, de stagiaires majeurs;
■ autorise son hébergement en gites, en refuges (dortoirs collectifs) ou en camping ;
■ autorise que les personnes assurant l'encadrement du séjour, le présentent à ur médecin en cas de maladie ou d'accident. Si l'enfant est sujet à des contre-indications médicales, allergies ou suit un traitement médical, veuillez en préciser la nature:
■ autorise l'utilisation des photographies qui seront prises durant le séjour par les organisateurs, pour la communication du Comité Départemental.
Fait à, le, le